

Accompagner la compréhension des troubles psychiques : Zoom sur les Centres d'Accueil Psychanalytique (CAP)

QUELLE PLACE POUR LA PSYCHANALYSE DANS LES RESSOURCES ?

Lors de la survenue de troubles psychiques, les personnes concernées entament généralement un parcours de soin et/ou d'accompagnement. La priorité se situe alors dans la canalisation des retentissements des troubles pour améliorer le plus rapidement possible le quotidien de la personne et, à ce stade, la question de l'analyse des causes de ces troubles n'est pas abordée. En effet, cette démarche réflexive est en décalage avec la temporalité d'une prise en charge sanitaire lorsqu'elle intervient dans un contexte d'urgence.

Au Céapsy, la thématique de l'accompagnement des personnes à l'exploration des origines de leurs troubles n'apparaît pas parmi les motifs de sollicitation. Cela peut s'expliquer en partie par une méconnaissance de l'offre orientée par la psychanalyse. De fait, ces approches étant généralement portées par des professionnels libéraux, elles ne font pas l'objet d'un recensement par le Centre Ressource. Pourtant, ces interrogations sur les éventuelles causes des troubles sont légitimes, notamment chez les publics jeunes en proie à questionnements identitaires et à des situations en évolution.

DES ESPACES POUR EXPLORER L'ORIGINE DES TROUBLES

Les CAP sont des espaces ouverts à des personnes qui rencontrent des difficultés psychiques, et où des analystes les reçoivent dans le cadre de consultations orientées par la psychanalyse. Ces personnes en situation de souffrance psychique sont le plus souvent adressées à un CAP par des professionnels, des structures de soin, ou des proches.

Ils se distinguent des autres formes d'accompagnement en ce qu'ils associent la prise en charge à une envie pour la personne de « comprendre ce qui lui arrive ». Les CAP ont pour mission d'accueillir l'urgence subjective spécifiquement, et les situations relevant de l'urgence sociale sont donc réorientées vers les structures appropriées le cas échéant.

Les séances sont **gratuites** et **confidentielles**, et la durée du suivi n'est pas limitée d'avance mais étudiée au cours du suivi.

UN CADRE FORMATEUR POUR LES CONSULTANTS

Les professionnels qui assurent les permanences sont des analystes en début de carrière, venant parfois d'autres professions (psychiatres, psychologues, éducateurs spécialisés, etc.), mais ayant une formation dans le champ lacanien. Ils interviennent à titre bénévole, selon leurs disponibilités.

Le cadre des CAP leur permet de parfaire leur pratique clinique en bénéficiant de **supervisions collectives** et du relais d'un médecin psychiatre si nécessaire. La dimension collective de l'exercice en CAP constitue un soutien et un apport importants pour ces professionnels, à la manière d'une communauté de pratiques. Le CAP met à leur disposition des **ressources bibliographiques, logistiques**, ainsi que l'accès à des **stages de formation professionnelle**. Les consultants cliniciens tirent avantage de ce dispositif pour penser leur pratique et la soumettre à la critique de leurs pairs, via les supervisions collectives, la participation à des journées thématiques, ou la rédaction d'articles.

Pour ces jeunes professionnels, le CAP constitue en quelque sorte un prolongement de formation leur permettant de développer leur expérience clinique dans des conditions soutenant, tout en apportant une écoute aux sollicitants.

OÙ TROUVER DES « CAP » en ÎLE-DE-FRANCE ?

Il existe 3 CAP en Île-de-France ([lien](#)) :

- ▶ **Le CAPA** – Centre d'Accueil Psychanalytique pour Adolescents et jeunes adultes à Paris (75) – tél. 01 40 51 78 63
- ▶ **Le CAPA Bagnole** – Maison des associations de Bagnole (93) – 01 40 51 78 63
- ▶ **Le CAPAO** – Centre d'Accueil Psychanalytique pour Adultes d'Orly (94) – 01 48 84 11 68



L'INTERVIEW DE...

KARIM BARKATI
MIREILLE SCÉMAMA

- Psychanalyste à Paris, membre du conseil d'orientation de l'EPFCL
- Psychologue, psychanalyste, responsable du CAPA, membre de l'EPFCL

À quel public ce dispositif s'adresse-t-il ?

Chaque Centre d'accueil psychanalytique a ses spécificités, mais la plupart des CAP s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes, en difficulté psychique ou qui traversent une période difficile. Les CAP ont pour vocation de créer les conditions favorables à la rencontre d'un adolescent ou d'un adulte avec un analyste.

Sur quelles thématiques êtes-vous généralement interpellés ?

C'est très variable d'une personne à l'autre ! Ce qu'on peut dire d'une façon générale, c'est

que les consultations sont destinées à dénouer des situations aiguës, prévenir d'éventuels passages à l'acte, résoudre des situations de malaise et, si cela s'avère nécessaire, réorienter. Comme il s'agit d'un public jeune, les thématiques abordées rejoignent souvent des questions autour de la famille, des amis, des camarades, des collègues, de la scolarité ou des projets de carrière, mais aussi autour de l'amour, du couple, de la sexualité, du rapport au corps. Ce qui est commun dans les sollicitations, c'est un **malaise, une dépression ou un stress important**, mais dans le détail, encore une fois, c'est très variable, en fonction de chacun.

Quelles sont selon vous les complémentarités du CAP avec les dispositifs traditionnels de prise en charge en santé mentale ?

Chaque Centre d'accueil psychanalytique a ses spécificités, mais la plupart des CAP s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes, en difficulté psychique ou qui traversent une période difficile. Les CAP ont pour vocation de créer les conditions favorables à la rencontre d'un adolescent ou d'un adulte avec un analyste.

Une association ACAP-CL regroupant tous les CAPs a été créée à l'initiative de l'EPFCL en 2005.